

## COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

**Jeudi 5 juin 2025**

**Salle Guillemet**

Présent.e.s : Marlène Belly, Céline Capillon, Émeline Chauchard, Philippe Grosos, Simruy IKIZ, Armelle Jacquemot, Séverine Lemaître, David Guillemin.

Excusé.e.s : Laurence Ellena, Éric Palazzo, Claire Portal, Marie Walin.

### SERVICE RI

Le service RI fonctionne désormais avec une seule personne, Laurence Laverré est partie au CED (centre d'Études Doctorales) nouveau service mis en place par l'Université dans le but de centraliser tous les doctorants de l'UP.

Cela va compliquer l'organisation et la gestion des missions du service RI, notamment en période de forte activité.

Laurence était à 50% de son temps de travail sur la gestion des doctorants et les autres 50% sur la gestion des Campus France. C'est la perte d'un poste entier pour notre composante.

Cette mutation s'est passée brutalement, Laurence n'a eu qu'une semaine pour prendre sa décision suite à l'annonce. Ce contexte a perturbé beaucoup de nos collègues sans compter que Laurence avait le choix de rester dans notre composante mais en prenant le poste d'une contractuelle de la scolarité !

Suite à cette perte, le service ne sera plus le « service RIED » mais désormais le « service RI ».

L'UFR SHA a demandé dans le dialogue RH un poste BIATSS pour les RI sans savoir s'il sera accordé.

## ÉTUDES EN FRANCE

### ➤ **Campagne 2024-25 pour 2025-26 :**

**1371** dossiers de candidature (2024-2025)  
Pour mémoire **3630** (2023-24) et **4768** (2022-23).

La réduction du nombre de dossiers est due à une meilleure adéquation entre l'offre de formation et la réalité. Le catalogue de formations a été ajusté pour correspondre à l'offre réelle.

Tous les dossiers ont été examinés par les commissions

Avis SCAC : 381 favorables. Avis UFR : **123 favorables pour l'ensemble de l'UFR.**

Vœux définitifs des candidats : **jusqu'au 31 mai.**

#### ✓ 37 candidatures confirmées en licence :

- Géographie : 9
- Histoire : 3
- Histoire de l'Art et Archéologie : 2
- Philosophie : 6
- Psychologie : 8
- Sociologie : 9
- Musicologie : 0

#### ✓ 14 candidatures confirmées en master :

- Gestion et Développement des Territoires en transition : 1
- Histoire, Civilisation, Patrimoine : 8
- Migrations : 3
- Musicologie : 1
- Information et Communication : 1

- Mondes médiévaux : 0
- Anthropologie : 0
- Philosophie : 0
- Psychologie : 0

Les dossiers des étudiants DAP (Demande d'Admission Préalable) verte et DAP blanche sont intégrés en plus des chiffres Études en France, principalement pour des inscriptions en L1 ou L2/L3.

Les dossiers des étudiants DAP verte (1ère inscription en première année → L1) choisis et acceptés, un dossier en DAP blanche (pour les L2 ou L3), plus précisément :

- 4 confirmations en Psycho DAP verte.
- 1 confirmation en Psycho DAP blanche.

Soit au total 5 pour la Psycho.

- 1 DAP verte en Histoire de l'Art acceptée.
- 1 DAP verte en Géo acceptée.



Des problèmes de circuit et d'aiguillage des dossiers au département HAA ont été constatés, surtout pour les masters avec des allers-retours et des erreurs d'envoi de dossiers. La mention du master apparaît mais pas toujours le parcours.

Un membre de la commission propose d'envoyer un tableau plus détaillé avec les responsables de parcours pour la composition des commissions, notamment pour le master HCP et se propose de l'envoyer à la porteuse du master ainsi qu'aux responsables de parcours.

Pour d'autres masters, la ventilation des dossiers entre parcours fonctionne bien.

## ERASMUS

### ➤ **32 étudiant.es entrant.es (2025-2026)**

- Détails par disciplines
- Deadline retour des contrats d'études (LA) : le **20 juin**
- La nouvelle fiche d'information (factsheet) a été transmise aux référents RI présents

### ➤ **Etudiant.es sortant.es**

- Les bourses

La mise en place d'un nouveau logiciel SIFAC+ va impacter le fonctionnement de l'UP et l'UFR entraînant un blocage des budgets de novembre 2025 à avril 2026. Le versement des bourses Erasmus sera également impacté.

Celui-ci jusqu'à présent s'effectuait comme suit :

Un premier versement à hauteur de 70% au départ de l'étudiant puis 30% à son retour.

Nouveau découpage envisagé : 80% au départ puis 20% au retour.

Les étudiants partant au second semestre ne toucheront rien pendant la période de blocage.

Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de communication officielle du SURIÉE et de l'université à ce sujet, à destination des étudiants et des enseignants.

Le SURIÉE a eu comme information que la DIAF ne serait en mesure d'apporter une réponse que d'ici cet été (avant le 25 juillet).

Face à cette situation, les membres de la commission s'accordent sur la nécessité de demander un courrier officiel du SURIÉE pour informer les étudiants. C'est l'UP qui doit communiquer sur le sujet et non les composantes mais il faut tout de même que

les référents RI des départements préviennent les étudiants qui vont être directement impactés avec des risques de difficultés financières voire leur projet annulé. Pour cela il est demandé au service RI de faire parvenir le tableau Excel des étudiants sortants aux départements afin de les prévenir et il faut rédiger un message d'information en s'appuyant sur le PV de la commission si possible et le diffuser rapidement.

La question de réunir tous les responsables RI des UFR pour une éventuelle communication collective est abordée.

Ensuite attendre une réponse officielle du SURIÉE ou de la DIAF pour une communication plus formelle.

À l'unanimité de ses membres, la Commission RI de l'UFR SHA estime que la situation mérite d'être portée à la connaissance de la prochaine CFVU.

L'Assesseure RI va faire remonter la décision de la commission à la direction de l'UFR SHA pour avoir son aval

#### ➤ **Nouvelle procédure de nomination (SURIÉE)**

La procédure de nomination des étudiants internationaux est désormais centralisée par le SURIÉE qui se charge ensuite de redispacher vers les composantes.

La responsable sur service RI de SHA n'a pas reçu les fiches de confirmation des nominations des étudiants entrants sur l'adresse générique SHA. Le SURIÉE a modifié l'adresse mail mais elle ne peut plus recevoir les informations déjà transmises car ce n'est pas rétroactif.

La gestion des dossiers étudiants internationaux entrants sera donc plus complexe car le service RI ne peut se baser que sur le tableau répertoriant les nominations par composantes.

À ce jour 32 entrants prévus pour la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, 6 demandes pour 1 an, 19 au semestre 1 et 7 au semestre 2.

Nous avons beaucoup d'étudiants de Moncton (Canada) et de Finlande (accord UP pour venir en composante).

Les nominations sont beaucoup plus importantes que les années précédentes, cela étant certainement dû à la centralisation. Cette augmentation du nombre d'étudiants entrants va engendrer plus de travail pour le service RI avec une augmentation des inscriptions administratives et pédagogiques.

Sur ces 32 entrants, 5 sont non identifiés (code d'identification inconnu).

#### ➤ **Traduction des relevés de notes des étudiant.es sortant.es (+ preuve BAC) : en anglais avec signature et cachet de l'université.**

- Exigence nouvelle de certaines universités partenaires mais pas de procédure pour y satisfaire.

### **Proposition :**

- Demander au SURIEE de mettre en place une procédure. La vérification de la conformité des documents traduits ne relève pas de l'UFR mais de l'UP.
- En attendant,
  1. **Validation** du relevé de notes traduit par l'étudiant+ **signature** au niveau du département concerné (par le référent RI ?)
  2. Le relevé de notes traduit, vérifié et signé, est envoyé au service RI pour **être tamponné**.

La demande de traduction des relevés de notes en anglais est de plus en plus fréquente, notamment pour Erasmus avec l'exigence de signature et cachet de l'université sur la traduction.

Il n'existe pas de procédure officielle pour cette traduction des relevés de notes, ce qui engendre des situations d'urgence et les étudiants se tournent vers le service RI.

La responsable du service RI a contacté le SURIEE pour connaître la procédure mais n'a pas de réponse à ce jour. La situation devient pourtant urgente car le service a déjà reçu des demandes pour la Sociologie et l'Histoire (3 ou 4 cas).

Les membres de la commission décident à l'unanimité que la validation de la traduction doit se faire au niveau du département, par le référent RI et les responsables pédagogiques.

Pour cela il serait pertinent de créer une base de traductions validées des intitulés de cours pour éviter des validations multiples et incohérentes.

Il est proposé de mettre les traductions dans le catalogue de cours ou dans un document transmis aux étudiants concernés.

La nomination administrative ne garantit plus l'acceptation par l'université partenaire, qui peut refuser un dossier ou un étudiant hors délai.

Enfin, quid de la réciprocité ?

Décision de la commission : La question de la réciprocité reste ouverte et sera à trancher par le SURIÉE, un bilan sera à faire en fin d'année avec le SURIÉE pour les axes d'améliorations.

- **Le catalogue de cours** : actualisation jusqu'au 10 juin

Les départements doivent mettre à jour le catalogue de cours avant le 10 juin s'ils souhaitent ajouter ou retirer des cours pour l'année suivante.

#### **Rappel : seules les matières inscrites au catalogue :**

- **Sont ouvertes aux étudiants entrants**
- **Donnent droit à des ECTS**

Le calcul des ECTS pour les étudiants étrangers doit être réfléchi en fonction de la charge de travail réelle, et seuls les cours présents dans le catalogue peuvent être proposés dans les learning agreements

= pas de signature du LA par le référent RI s'il comporte des matières non inscrites au catalogue.

- Rappel des **décisions entérinées par la Commission pour les étudiants entrants et sortants** :

- **Seuls les cours figurant dans le catalogue de cours** sont offerts aux étudiants entrants (les cours uniquement évalués par un quitus sont exclus du catalogue).
- **Learning Agreement à 30 ECTS (L et M)** : obligatoire, étudiant entrant = étudiant sortant.
- **60 % des cours choisis par les étudiants entrants** relèvent de leur discipline de formation.
- **FLE hors LA SHA.**
- **Rattrapage pour les étudiants en mobilité entrante** avec des modalités adaptées.

Les étudiants en mobilité entrante doivent bénéficier d'une deuxième session d'examen avec des modalités adaptées, et cette règle doit être appliquée de façon équitable.

**Plus de mobilité sortante aux semestres impairs dans les universités dont le S1 est complète sur le S2 (à Poitiers).** Seuls les semestres pairs seront proposés.

- **Plus de mobilité sortante aux semestres pairs dans les universités dont le S2 démarre avant les examens du S1** (à Poitiers). Seuls les semestres impairs seront proposés.
- **Pas d'extension *a posteriori* du 1<sup>er</sup> semestre au 2<sup>ème</sup>**. Idem entrants et sortants des programmes d'échange.

Les demandes de prolongation de mobilité doivent être anticipées et discutées en amont au niveau du département avant d'être validées, toute demande après le départ n'est pas acceptée (en informer les étudiants). Ensuite, la décision devra être transmise au service RI de notre composante.

## ACCORDS INTERNATIONAUX UFR SHA

- **Après le catalogue de cours (2021-23), le catalogue EeF (2023-2024), nouveau gros chantier : l'actualisation de la liste de nos accords internationaux à l'échelle de l'UFR.**
- **Situation actuelle : un nombre important d'accords internationaux nécessitant une meilleure lisibilité et gestion.**
  - 130 accords (à renouveler tous les 5 ans).
  - Difficulté pour le service RI à assurer un suivi optimal et manque de lisibilité pour les étudiant.e.s et les enseignant.e.s (universités partenaires, possibilités de mobilité). Aggravée par une situation semblable au SURIEE.
- **Corriger la situation :**
  - Faire un **état des lieux approfondi**, à l'échelle de l'UFR, **des accords internationaux existants** : Erasmus, MIC, conventions bilatérales, à l'échelle de l'UP, de l'UFR et des départements de l'UFR. L'objectif est de rendre les partenariats plus efficaces.

Pour ce faire :

- Identifier les accords actifs (qui donnent lieu à des mobilités, collaborations, etc...);
- Repérer les accords caducs (à renouveler ou pas) ;

- Les partenariats satisfaisants et non satisfaisants au regard des expériences de nos étudiant.e.s sortant.e.s, de nos enseignant.e.s, du service RI.

➤ **Le but** : mieux structurer et renforcer les partenariats pour plus d'efficacité

- Consolider un ensemble d'accords ciblés et dynamiques, facilitant la mobilité et les collaborations ;
- Garantir une offre de mobilité réaliste, lisible et opérationnelle ;
- Faciliter la gestion administrative pour un suivi plus efficace et une meilleure valorisation des opportunités de mobilité.

➤ **La méthode** : une démarche collective en plusieurs étapes

**1. Recensement et état des lieux :**

- Service RI : **recensement des accords** caducs/en vigueur et mise en perspective à l'échelle de l'UFR et de l'UP.
- Départements de formation (via les référents RI) : transmission par le service RI de la liste des accords rattachés à leur discipline.

**2. Réflexion au sein des départements :**

- **Etat des lieux et évaluation** des accords existants : pertinence, niveau d'utilisation par les étudiant.e.s et les enseignant.e.s (nombre de mobilités effectives, intérêt pour les formations, collaborations en cours), bonne prise en charge de nos étudiants, etc.
- Identification des besoins : **partenariats actuels et nouveaux** à privilégier (par ex. avec des universités proposant des cours en anglais)

**Premier retour attendu à la prochaine commission RI du 25/09/2025.**

## Principes directeurs :

- **Approche concertée et progressive**, adaptée aux évolutions des formations et aux besoins des étudiant.e.s et des enseignant.e.s
- **Renforcement des partenariats stratégiques**, en privilégiant des accords actifs et pertinents
- **Optimisation de la gestion administrative**, pour un suivi plus efficace des accords et une meilleure mobilisation des ressources du service RI.

## INFORMATIONS GENERALES

- **3 étudiant.es du MIC Haïti inscrits à l'UFR (2025-2026)**
  - Mobilité année complète
  - Bissereth Micheley Putchy (Licence Histoire), Avril Rubens Licence Philosophie), Orvil Faber Henrique (Master anthropologie)
- **Aide complémentaire à la mobilité (S1/2025-2026)**
  - Diminution de l'aide (150 euros) car enveloppe allouée aux RI = 990 euros/an.
  - Appel lancé le **vendredi 04/07**
  - Retour des demandes au plus tard le **18/09 à midi- afin que les membres de la commission puissent les consulter avant la commission.**
  - Commission RI pour examen et décision le **25/09**
- **Dates commissions RI**
  - Le 25/09/2025
  - Le 13/11/2025

## QUESTIONS DIVERSES

Des problèmes de communication ont été constatés lors de la semaine internationale (Erasmus Day), des étudiants ont reçu de fausses informations, les responsables

n'étaient pas informés à l'avance d'où la nécessité de communiquer les dates des événements en amont à tous les responsables et étudiants.

Le café d'accueil pour les étudiants entrants se fera le 25 septembre après la commission RI.

La réunion d'information pour les étudiants sera organisée le 2 octobre à 14h, avec un diaporama adapté.

Le calendrier des appels et commissions est fixé.